



Contrat d'apprentissage: rupture

Par **sarah**, le **16/04/2011** à **21:35**

Bonjour,

J'ai une petite question à vous poser et je vous remercie de m'apporter votre aide.

Je suis en contrat d'apprentissage depuis 1 an dans une entreprise dans le cadre d'un bts. Je passe mes examens cette année en mai. Je souhaite faire une rupture de contrat avant la date finale du contrat qui est fixée fin aout.

En effet les taches qu'on me propose ne correspondent pas à mon BTS, je suis plus là dans le but de faire les tâches que personnes ne veut faire que d'apprendre. Voila un an et je n'ai rien appris. Je pensais que l'apprentissage m'apporterait de l'expérience et je suis déçu. De plus, je n'ai pas de lieu de travail fixe, tout les matins en arrivant je dois me chercher un lieu ou je pourrais me poser, ma tutrice ne veut plus que je travail dans son bureau prétextant un problème de confidentialité. Après avoir parler avec ma responsable elle m'a avoué qu'elle aurait du peut être s'informer sur la formation avant de m'embaucher car l'entreprise ne correspond pas mais ne souhaite pas rompre mon contrat pour avoir les aides, elle m'a même dit "on prend les apprentis principalement pour les aides". J'ai eu beaucoup de difficultés à préparer mes dossiers pour les examens.

Pouvez vous m'aider??je vous en remercie.

Bonne soirée

Je ne sais plus quoi faire. Je n'ai plus aucune envie d'y aller, et mon entourage m'assure que je suis en train de faire une dépression. Je ne pensais pas